



St-Priest.info n°9

Janvier 2023

2023, année de mi-mandat : entre difficultés et espoir

En ce début d'année nouvelle, permettez-moi de vous adresser, au nom de toute l'équipe du conseil municipal, au nom de tout le personnel communal, nos vœux les meilleurs pour chacun de vous et vos proches.

Je formule aussi des souhaits pour notre commune et ses habitants : que nos efforts à tous nous amènent à mieux vivre ensemble, au quotidien d'abord, mais aussi dans les moments de rencontre organisés dans l'année. Je veux remercier, ici, tous les bénévoles qui, individuellement ou au sein des associations, libèrent du temps pour assurer des services ou animer des moments de loisirs.

Cette année doit voir enfin l'aboutissement des trois projets en cours :

- La réhabilitation du stade pour en faire un lieu attractif pour nos jeunes, pour les familles et pour les vacanciers ;
- La modification du Plan Local d'Urbanisme pour améliorer l'exercice de plusieurs activités économiques et favoriser leur développement ;
- La viabilisation du lotissement de La Motte pour permettre la construction de nouvelles habitations.

Ce sera aussi le moment de débiter les chantiers de réparation complète de deux grandes pistes forestières ainsi que la concertation pour l'aménagement de la place des Grumiers.

En ce qui concerne la vie associative et les animations dans la commune, le comité des fêtes a confirmé, lors de son assemblée générale du 20 janvier, ses difficultés rencontrées pour organiser la fête du village en 2023 ; si nous voulons que ce moment festif important du milieu de l'été soit renouvelé, il faudra le soutien de membres d'autres associations et des habitants de Saint-Priest. Nous souhaitons que la prochaine réunion prévue le samedi 18 mars à 10h à la cantine scolaire rassembler de nombreuses personnes pour sauver ce moment de convivialité.

Même si les temps nous semblent difficiles, gardons le moral : « *C'est dans la nuit qu'il est beau de croire à la lumière.* » (Edmond Rostand)

Dominique Cazorla

Infos pratiques

- **État civil**

Décès :

Mme CHAUX Clotilde née FEUGERE	le 2 Décembre 2022	à St Alban les Eaux
M. BLETTERY René	le 3 Décembre 2022	à Marcigny (71)
M. ARCHIMBAUD Gérard	le 7 Décembre 2022	à Boën-sur-Lignon
Mme LASSALLE Jeanine née LOMBARD	le 10 Décembre 2022	à Saint-Just-en-Chevalet
M. PETELET Patrick	le 4 janvier 2023	à Roanne

- **Tarif location cantine**

La municipalité donne la possibilité de louer exceptionnellement l'ancienne salle de la cantine (pour verre de l'amitié après des funérailles par exemple) pour un montant de 40 € (capacité d'accueil de 50 personnes maximum), en période non scolaire.

- **Le SIVOM des Bois Noirs et de la Madeleine (Service de l'eau) vous informe**

L'eau est vitale ; assurer sa distribution dans de bonnes conditions est une tâche essentielle de notre collectivité. La traiter après usage pour la rendre au milieu naturel en est une autre.

La ressource en eau est fragile ; la sécheresse de l'année 2022 l'a mise à rude épreuve. Nous avons compté sur votre esprit citoyen pour respecter les arrêtés de restriction et préserver la quantité d'eau disponible. Nous vous en remercions.

Améliorer les équipements est une nécessité qui demande d'engager des moyens importants. Ce fut le cas cette année avec la mise en place de la télétransmission des données des compteurs de réservoirs à Saint-Priest, pratique pour suivre à distance le fonctionnement général du réseau et repérer rapidement les fuites. D'autres investissements sont à prévoir dans un avenir proche, des équipements sont à renouveler ou à créer pour rendre le système plus efficace et plus qualitatif...

Tarifs : pour assurer le fonctionnement du service et les travaux envisagés, le SIVOM a besoin de recettes et le conseil syndical a décidé de porter le coût du m³ d'eau à 1,40 € pour 2023. Malgré cette augmentation nécessaire due notamment au renchérissement des coûts des travaux, nous restons moins onéreux que plusieurs syndicats d'eau voisins.

Recommandations : lors de la relève des compteurs, nous constatons parfois des difficultés d'accès. Merci de vous souvenir que tout abonné doit **faciliter l'intervention** des agents chargés de l'entretien et du contrôle périodique des compteurs, **en dégagant leur accès, en nettoyant les regards**, en utilisant des **isolants faciles à déplacer** (type styrodur) ; ne pas utiliser de grenaille polystyrène d'emballage, ni de laine de verre qui garde l'humidité, corrodant l'installation.

Chasse aux fuites : au moment de la relève des compteurs, nous avons repéré plusieurs consommations anormales. Vous restez responsable de votre installation intérieure et pour éviter des surprises désagréables, pensez à effectuer des contrôles périodiques : fermez tous les robinets et vérifiez que le compteur ne tourne pas. Profitez-en pour relever vos index afin de mieux connaître votre consommation.

Nouveau : La facture annuelle vous est adressée en début d'année et doit être réglée auprès du service de gestion comptable de Roanne, à **l'adresse indiquée sur la facture** (et non au SIVOM). Il est également possible de régler par Internet. **Bien respecter les délais** de paiement permet d'éviter les lettres de relance... Les demandes spécifiques concernant le paiement doivent être adressées par mail à l'adresse : sgc.loirenord@dgfip.finances.gouv.fr

Démarches : pour tout nouveau raccordement, une résiliation ou un nouvel abonnement, contacter la commune ou directement le SIVOM qui vous transmettront les documents utiles.

Tél. 04 77 62 98 78 – courriel : sivom.bois.noirs@orange.fr

Services communaux



Bibliothèque municipale Tel. : 04 77 64 45 23

Deux nouvelles activités sont proposées cette année par la bibliothèque.

Rencontre autour d'une dictée, d'un problème et de calcul mental (niveau Certificat d'études primaires), le dernier lundi du mois, à 14h à la bibliothèque.

Il s'agit simplement de se remémorer ensemble des règles d'orthographe, des façons de raisonner en mathématiques, et de garder une certaine aisance en calcul mental.

Pas de panique, chacun corrige son travail lui-même ; les séances sont placées sous le signe de la bonne humeur !

Dates du 1^{er} semestre : 30 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai, 26 juin.

Soirée jeux de société le 2^{ème} vendredi de chaque mois à 20h à la cantine scolaire.

Cette soirée est ouverte à tous : enfants, ados, jeunes et moins jeunes. Apportez vos jeux si vous le voulez et venez en découvrir de nouveaux ! Prochaine soirée le vendredi 10 février à 20h. **Venez nous rejoindre et parlez-en autour de vous.**



Bien vivre à Saint-Priest

- **Déneigement**

La circulation automobile a été très difficile notamment entre le 16 et le 22 janvier à cause de la présence simultanée du verglas et de la neige avec une épaisse couche tombée le vendredi 20 et le samedi 21. Ceci a engendré une forte gêne malgré les efforts et la réactivité des agents mobilisés pendant de nombreuses heures.

La voirie secondaire ne peut pas être salée et rendue au goudron comme les routes principales.

Cependant, nous essayons d'améliorer progressivement le dispositif d'intervention notamment dans les secteurs pentus : après l'embauche d'un deuxième agent, après l'équipement de l'étrave avec une lame en caoutchouc qui préserve les chaussées, avec la réinstallation de barrières pour réduire les congères, une gravillonneuse a été commandée depuis plus d'un an. Elle est enfin arrivée chez le vendeur et doit être très prochainement livrée après adaptation du tracteur.

Quelques conseils et informations : penser à équiper les véhicules de bons pneus neige ou d'équipements adaptés (obligatoires depuis l'hiver dernier), avoir une bonne pelle.

Du sel de déneigement est à la disposition des habitants dans un coffre derrière la bibliothèque : cela peut résoudre certains problèmes. Quand on le peut, penser à donner un coup de main aux personnes en difficulté (physique ou autre) pour déneiger les accès à leur maison. Merci pour votre compréhension et votre coopération.

- **Remerciements pour les décorations de Noël**



Toute l'équipe du conseil municipal de Saint-Priest, remercie toutes les personnes pour leur contribution à l'installation des décorations de Noël et remercie également l'entreprise Transport DEFOND pour l'installation du sapin de Noël sur la place de l'école.

- **C.C.A.S. (Comité Consultatif d'Action Sociale)**

C'est à la salle des fêtes, joliment décorée* pour l'occasion, que se sont réunis 30 aînés de notre commune ce dimanche 15 janvier. Ils étaient entourés de leurs invités, des membres du C.C.A.S et aussi de ceux du conseil municipal. Comme plusieurs nous l'ont confié : « ce repas nous a permis de revoir des personnes que nous n'avions pas eu l'occasion de croiser depuis quelques temps, tout en partageant un agréable moment ».



En effet, le repas concocté par Sabrina a régalé les papilles. Des petites animations ont été proposées et certain(e)s de nos aîné(e)s n'ont pas hésité à pousser la chansonnette.



Si 6 personnes n'ont pas souhaité le colis de Noël, 32 autres qui n'ont pas participé au repas recevront bientôt un bon d'achat de 20€ à utiliser à l'épicerie de Saint-Priest.

Nos 9 concitoyens résidant désormais à l'EHPAD de St-Just-en-Chevalet ont reçu un « bon coiffure » et une savonnette. L'opération boîtes de Noël, initiée l'an dernier, a été reconduite. 3 personnes seules et 2 familles en ont bénéficié.

Nous rappelons à tous nos aînés l'invitation au spectacle théâtral du samedi 11 mars à 15h à la salle des fêtes. Une invitation personnelle a été remise lors de la distribution du colis de Noël. Merci de la rapporter le jour du spectacle.

*Les membres du CCAS remercient toutes les personnes de la commune qui ont participé à la création des décorations. L'après-midi créatif d'un mercredi de janvier avec les enfants restera un bon moment de partage.

- **Les frelons asiatiques**

Plusieurs nids de frelons asiatiques ont été découverts en novembre, lors de la chute des feuilles des arbres : 1 dans le secteur de Beau Louis, 1 à proximité du Bourg, et 3 dans le secteur de la Marche Noire.

Nous demandons à tous les habitants la plus grande vigilance, et de signaler à la mairie les nids repérés. Le coût de la destruction est à la charge des propriétaires, mais il est possible de regrouper les interventions pour le réduire.

Afin de faciliter l'élimination des nids et d'éviter la prolifération en zone non habitée, le conseil a décidé d'octroyer pour l'année 2023 une aide pour la destruction des nids situés à plus de 100m des habitations. Une subvention sera allouée, à hauteur de 80 % avec un plafond de 100 € par nid, sur présentation de facture acquittée. Concernant les nids à proximité des habitations, leur destruction reste à la charge intégrale des propriétaires.

- **Père-Noël de l'école**

Les enfants de notre RPI ont eu la visite du Père Noël le vendredi 16 décembre, avec une hotte bien chargée de livres et jeux éducatifs. Les élèves des 2 écoles s'étaient retrouvés à Saint-Priest dès le matin pour partager des moments conviviaux tout au long de la journée : jeux, lectures, repas.



Projets et réalisations

- **Travaux pour diminuer les dépenses énergétiques dans les bâtiments école-mairie-cantine.**

Les tubes fluorescents des deux salles de classe seront remplacés par des LED. Le calorifugeage des tuyaux de chauffage au niveau des caves sera effectué sous réserve de l'obtention d'une prime CEE qui compensera le coût. La rénovation de peintures de la cage d'escalier de l'école a été effectuée, offrant un cadre d'arrivée beaucoup plus accueillant pour les usagers.

- **Avancement stade**



Pour faire suite à la démolition des anciens vestiaires du stade, l'entreprise MATTANA est intervenue fin 2022 et ce début d'année 2023 afin de réaliser le terrassement du futur préau. De plus, suite à l'augmentation des matières premières, l'entreprise VALLAS a dû actualiser son devis. Les travaux, pour un montant de 31 326,96€ devraient rapidement se poursuivre.

- **Reboisement de parcelle de la forêt communale à La Bessie**

Le jeudi 12 janvier, des agents de l'Office National des Forêts (ONF) ont replanté la première parcelle vacuée de la forêt communale à la Bessie. Le choix de la commission « Environnement, forêt, espaces sensibles, cadre de vie » a été d'opter pour une diversification des essences. Résineux (75%) : 750 plants de douglas, 200 de mélèzes d'Europe. Feuillus (25%) : 120 plants d'érables sycomores, 120 de merisiers.

Les travaux ont été supervisés par Frédéric Cordier dont c'était la dernière intervention à St-Priest, en présence de son successeur, Alexandre Jourdan.



- **Programme de voirie 2023**

L'enveloppe communautaire de voirie à disposition de la commune s'élève à 32 069 €. Voici la liste des travaux envisagés :

- Chemin du Viaduc, du Beaulouis aux Peux : 7 480.99 €
- Chemin de Vernassière à Rathier : 12 928.18 €
- Bas du chemin de la Cascade : 12 329.30 €.

Vie associative – Animation

- **Cérémonie du 11 novembre**

Une trentaine de personnes ont assisté à la commémoration du 11 novembre 1918. Ce fut aussi l'occasion de marquer le centenaire du monument aux morts. Comme en 1922, la grille a été décorée de branches de sapins et de fleurs réalisées par des habitants de St-Priest. (Voir Saint-Priest.Info n°8).

- **Association de Parents d'Élèves**

Elle organise son traditionnel loto le dimanche 12 février à la salle des fêtes de Saint-Priest, à partir de 13h30. Plusieurs parties avec de très nombreux lots, dont un bon d'achat de 500 €.

- **Association des donneurs de sang de Saint-Priest et La Tuilière**

Une rencontre entre donneurs, anciens donneurs et leurs conjoints, est organisée **le dimanche 16 avril à midi à l'auberge du 10/13 à Chabreloche** autour d'un plat de grenouilles (pour les non amateurs, possibilité de choisir un autre plat). Grâce à une bonne participation de l'association, le tarif est fixé à 20 € par personne. Rendez-vous à 12 h place des Grumiers. Possibilité de co-voiturage.

Contact pour les inscriptions : Sylvie Charbonnier au 06 62 25 83 50. **Les prochains dons du sang** : 14 février, 4 juillet et 14 novembre à partir de 16h à la salle des fêtes de Saint-Priest.

- **Printemps des poètes 2023**

Une vingtaine de bénévoles se réunissent régulièrement pour préparer le spectacle « Printemps des Poètes » afin de vous offrir pour la 8ème fois un après-midi festif de poésies et de chansons autour du thème des « Frontières ». La représentation aura lieu le dimanche 26 mars à 15h à la salle des fêtes ; ce sera aussi l'occasion de fêter les 10 ans de la bibliothèque, inaugurée en mars 2013. Vous êtes tous invités à cette animation (gratuite) et votre présence encouragera les participants !

- **Anniversaire de la bibliothèque**

Au cours de ces dix années, de nombreuses rencontres ont eu lieu, grâce aux différentes actions que l'équipe de bénévoles a mises en place. Des liens d'amitié se sont tissés et les lecteurs et sympathisants de la bibliothèque forment comme une grande famille qui ne demande qu'à s'élargir.

Pour fêter dignement cet anniversaire, nous vous proposons d'écrire un petit texte, de réaliser un dessin ou toute autre création.

Pour l'écriture d'un texte, nous vous proposons quelques contraintes : il faudrait intégrer la phrase : « Hé ! J'ai dix ans... Si tu me crois pas, hé ! ; » et utiliser cinq mots parmi ceux de la liste : plaisir, rencontres, découvertes, lectures, partage, apprendre, exposition, joie, poésie, échanges.

Merci de retourner vos réalisations pour le 15 mars à la bibliothèque le jeudi de 16h à 18h ou le samedi de 10h à 12h, ou par courriel à bibliothequedestpriest@gmail.com . Celles-ci seront exposées le dimanche 26 mars après-midi, lors de notre représentation du Printemps des poètes.

- Calendrier prévisionnel des manifestations

Date de la manifestation	Type de manifestation	Comité organisateur
12 février 2023	Loto des écoles	A.P.E. Saint-Priest / La Tuilière
14 février 2023	Don du sang	Amicale des donateurs de sang
11 mars 2023	Après-Midi Théâtre – René La Bielle	Municipalité de Saint-Priest
12 mars 2021	Loto du club des Aînés	Club des Aînés
19 mars 2023	Matinée Tripes	Comité de la foire
26 mars 2023	Printemps des poètes	Bibliothèque
19 juin 2023	Journée pêche à l'étang de Planchette	Association de pêche
4 juillet 2023	Don du sang	Amicale des donateurs de sang
22 et 23 juillet 2023	Fête patronale	Comité des fêtes
7 octobre 2023	Foire annuelle	Comité de la foire
31 octobre 2023	Bal d'halloween	Comité des fêtes
14 novembre 2023	Don du sang	Amicale des donateurs de sang
19 novembre 2023	Choucroute des Aînés	Club des Aînés

Aux alentours de Saint-Priest...

- **Marché de producteurs à La Tuilière**

Un marché de producteurs fermiers se tiendra à la salle des fêtes de La Tuilière, tous les samedis matin, de 10h30 à 12h30.

Vous trouverez : viande de bœuf et veau (*GAEC des Bois Noirs*, Benoit et Jacques Oblette), viande d'agneau (*La ferme de Péa*, Sylvain Loron et Amélie Philippon), charcuteries et rillettes (*Au Pré de mon Arbre*, Maxime Goutorbe), plantes aromatiques (*Héritage de Rhéa*, Françoise Lafay), miel (Geoffrey Gras), petits fruits et légumes (*Les saveurs de la Pépinière*, Thomas Gouby), farines (*Farine bio du Moulin*, Françoise et Philippe Ponson).



Communauté de Communes du Pays d'Urfé :

Tél : 04.77.65.12.24 – Site Web : <https://www.ccpu.fr> – Adresse électronique : contact@ccpu.fr

Secrétariat de mairie : ouvert au public le lundi de 13h30 à 17h, le mardi de 13h à 17h, le jeudi de 8h à 12h et le vendredi de 8h à 12h30. Tél : 04.77.62.92.13 – Adresse électronique : mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr
 Pour contacter la mairie en dehors des horaires de présence, pour un motif qui ne peut être différé, merci d'utiliser uniquement le **06 62 08 03 86** et non les numéros privés du maire ou des conseillers.

Site officiel de la commune : www.mairie-saintpriestlaprugne.fr